

FORMATION EN PRÉSENTIEL

**ANALYSER, COMPRENDRE, RÉNOVER
ET TRANSFORMER L'ARCHITECTURE DU XX^e**

DATES ET LIEUX

**MODULE 1 : jeudi 15 et vendredi 16
sept. 2022**

MODULE 2 : jeudi 29 sept. 2022

à Annecy

ESAAA, 52 rue des Marquisats

à L'Isle-d'Abeau

Entreprise Vicat

à Annecy

CMA, Chambre de métiers, 28 av. de France

PUBLICS

Architectes, urbanistes, ingénieurs,
économistes

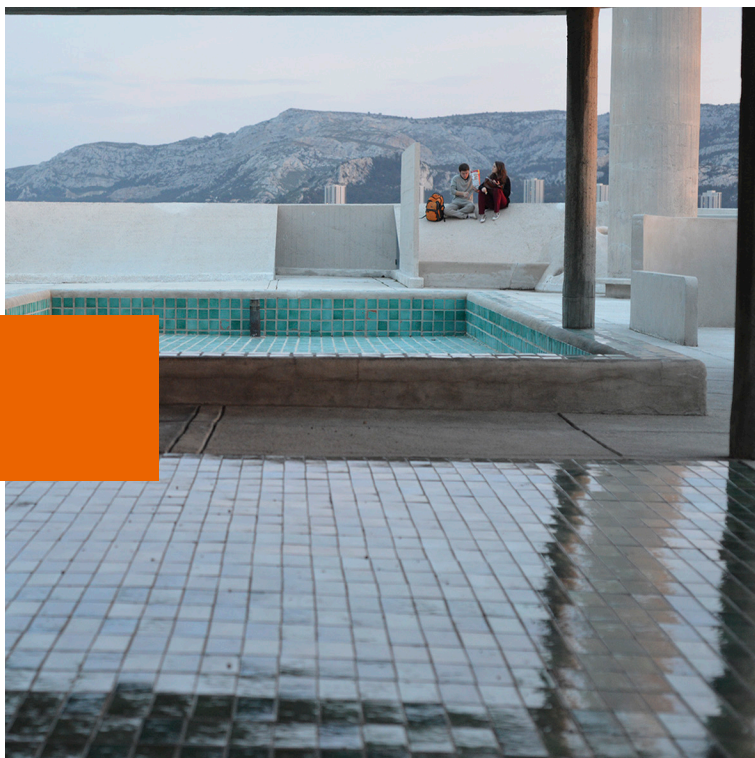
PARTICIPATION DEMANDÉE

• module 1 : **550 € nets** (les 2 journées, trans-
port et déjeuner du 16/09/22 compris)

• module 2 : **250 € nets** (repas non compris)

non assujettis à la TVA

Le module 2 est ouvert à tous les participants des
précédentes sessions du module 1



Cité radieuse, Marseille, Le Corbusier, architecte © CAUE 74

CONTEXTE

Jamais un siècle n'a produit autant de constructions et d'innovations spatiales que le XX^e, et connu de telles évolutions techniques que celui-ci. Nous héritons d'un patrimoine d'une grande richesse et diversité. Cependant, l'essentiel de ces édifices vieillissants nécessitent aujourd'hui d'être rénovés, réhabilités, optimisés, transformés, adaptés.

Il s'agit souvent d'interventions en profondeur, de véritables remises en projet qui induisent une compréhension fine des qualités de ces architectures. Le sujet mérite toute l'attention des architectes car il est un marché d'avenir et un thème de projet révélant la capacité des concepteurs à résoudre la complexité.

Cette formation est proposée en partenariat avec l'entreprise Vicat.

OBJECTIFS

- Acquérir des bases culturelles sur la production architecturale du XX^e siècle
- Découvrir des principes méthodologiques de restauration et de réhabilitation du bâti, et appréhender, par des expériences, les questions déontologiques relatives à la réappropriation de l'architecture du XX^e
- Connaître les enjeux de la restauration des bétons et des édifices du XX^e

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Conduire un projet d'adaptation de l'architecture du XX^e
- Partager et transmettre les éléments de l'histoire et des techniques liées à la période
- Organiser un processus de restauration des bétons et de transformation des édifices du XX^e

FORMATEURS

Arnaud Dutheil, directeur, Caue

Stéphan Dégeorges, architecte, architecte du patrimoine, Caue

INTERVENANTS

Cédric Avenier, architecte

Carine Bonnot, architecte, docteure en urbanisme

Claudia Devaux, architecte du patrimoine

Laurent Lhemann, architecte

Giulia Marino, architecte, docteure en architecture (sous réserve)

Simon Texier, docteur en histoire de l'art

Mathilde Padilla, doctorante en architecture, Archipat, architectes du patrimoine

Gaël Robin, architecte du patrimoine

Cyrille Simonnet, architecte, docteur en histoire de l'art

SIGMA béton, Entreprise Vicat

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

VENDREDI 15 JUILLET 2022

CONTACT & INSCRIPTION

Marianne Auguet

Tél. : 04 50 88 21 10

inscription@caue74.fr

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler lors de votre inscription.

MÉTHODES / OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Conférence
- Visite
- Analyse de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun

HORAIRES ET DURÉE

9h00-12h45 / 14h00-17h15 • jour 1 (7h)
9h15-12h45 / 14h00-17h30 • jour 2 (7h) * (départ d'Annecy à 8h)
9h00-12h30 / 14h00-17h30 • jour 3 (7h)

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours et/ou en fin de formation

PROGRAMME

Module 1

- **Journée 1 : Architecture du XX^e**
jeudi 15 septembre 2022, ESAAA à Annecy
 - > Un siècle d'inventions
 - > Reconnaissances de l'architecture XX^e
 - > Attitudes de projet
 - > Analyser, comprendre et continuer l'architecture du XX^e
- **Journée 2 : Le béton**
vendredi 16 septembre 2022, Vicat à L'Isle-d'Abeau
 - > Départ en car d'Annecy
 - > Accueil au siège de l'entreprise Vicat
 - > Histoire du béton
 - > Les bétons, un matériau, des matières
 - > Diagnostic et pathologie des bétons, visite du laboratoire de minéralogie, partie technique
 - > Retour sur Annecy

Module 2

- **Diagnostiquer et poursuivre l'architecture du XX^e**
jeudi 29 septembre 2022, Chambre de métiers à Annecy
 - > Les méthodes de l'analyse et du diagnostic
 - > Les systèmes légers et l'évolution des parois
 - > Réhabiliter et continuer l'architecture ordinaire du XX^e
 - > Techniques de sauvegarde de l'architecture du XX^e

MODULE(S) SOUHAITÉ(S)

jeudi 15 et vendredi 16 septembre
2022 (module 1)

jeudi 29 septembre 2022 (module 2)
Le module 2 est ouvert à tous les
participants des précédentes ses-
sions du module 1

Les droits d'inscription sont forfaitaires.
Ils couvrent les frais pédagogiques, le
dossier pédagogique, et les éventuels
frais de transport, d'hébergement et de
repas s'ils sont précisés au programme
de formation.

**A réception du bulletin de préinscription
et du règlement, le CAUE validera
l'inscription par l'envoi de la convention
de formation.**

Chaque préinscription, si elle est confir-
mée, fait l'objet d'une convention indi-
viduelle de formation et d'une convo-
cation accompagnée du programme de
formation détaillé. Attestation de pré-
sence, copie feuille d'émargement et
facture acquittée sont adressées en fin
de formation.

Toute annulation parvenue moins de 14
jours calendaires avant la formation ne
pourra donner lieu à aucun rembour-
sement.

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT

**AU PLUS TARD
VENDREDI 15 JUILLET 2022**

par voie postale
au Caue de Haute-Savoie
L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault
bp 339 • 74008 Annecy cedex

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION

FORMATION EN PRÉSENTIEL

ANALYSER, COMPRENDRE, RÉNOVER ET TRANSFORMER L'ARCHITECTURE DU XX^e

MODULE 1 : jeudi 15 et vendredi 16 sept. 2022

à **Annecy ESAAA**, 52 rue des Marquisats

et à **L'Isle-d'Abeau Entreprise Vicat**

MODULE 2 : jeudi 29 septembre 2022

à **Annecy CMA**, Chambre de métiers, 28 av. de France

APPRENANT [un bulletin par apprenant]

Nom Prénom

Fonction

E-mail*

Téléphone*

Adresse

Cp • Ville

COMMUNE, ASSOCIATION, ORGANISME, ENTREPRISE

Nom

Adresse

Cp • Ville

Téléphone

N° Siret*

INTERLOCUTEUR [DRH, ou resp. de formation, ou resp. de l'inscription]

Nom Prénom

E-mail*

Téléphone*

RÈGLEMENT

Par chèque de € nets à l'ordre du Caue de Haute-Savoie
à joindre au bulletin de préinscription

Par mandat administratif

Date

Par ma signature, je m'engage à suivre la formation et accepte son paiement
définitif (sous réserve de la validation de l'inscription par le CAUE)

Cachet et signature